Association **J**acqueline et Didier André de Sauvegarde du patrimoine du Tennis de Table

**Siège : 52, rue de l’Industrie 41 300 SALBRIS - Tel. : 06 68 10 14 77**

|  |  |
| --- | --- |
| C:\Users\Administrateur\Downloads\Logo 1 p4.png |  |

**COMPTE RENDU n° 4 - REUNION DU 23 JUIN 2021**

**OBJET**: Situation du projet de création du musée du Tennis de Table à date du 23 juin.

**Membres présents en présentiel** : Didier ANDRE, André QUIGNON, Jean-Paul CHILON, Romain BARDIN, Hubert MOREAU, Patrick PLESSIS.

**Membres présents en visioconférence** : Nicole COURY, Bruno SIMON.

Après que le président de l’association Didier ANDRE ait ouvert la séance, André QUIGNON fait un point de la situation, suite à la réunion avec le président de la FFTT le 8 juin. Il précise que les documents nécessaires[[1]](#footnote-1), produits par l’association, ont été transmis à la FFTT pour lui permettre de rédiger un courrier d’appui du projet au Maire de SALBRIS[[2]](#footnote-2).

Les points suivants sont ensuite examinés.

1. **Modification des statuts.**

**11.** L’intitulé de l’association « Association Jacqueline et Didier ANDRE pour la sauvegarde du patrimoine du tennis de table reste inchangé (AJDASPTT). Son acronyme est cependant un peu long et n’exprime pas explicitement la finalité du projet. C’est pourquoi son appellation usuelle est définie par son objectif final : la création d’un musée, matérialisée par son logo  (MTT). Il avait été évoqué de le transformer en Maison-Musée du Tennis de Table pour conférer à ce musée un caractère dynamique et rassembleur (MMTT). Lors de la réunion du 8 juin, le président de la FFTT avait émis l’idée de lui conférer un caractère international, plus porteur en termes d’intérêt pour d’éventuels partenaires intéressés. Il est convenu d’attendre que le président ERB ait pu s’entretenir avec les organismes ETTU et ITTF et nous tenir informé également de la réponse de la Mairie de SALBRIS à sa missive. MM QUIGNON, CHILON et COURY ont insisté sur ce préalable avant de poursuivre nos tractations.

**12.** Les statuts de l’association devront cependant être aménagés compte tenu de la disparition de Jacqueline. Didier devient seul président. De ce fait, il existe une place vacance au sein du comité directeur de neuf membres. Didier propose que sa fille Christel y soit désignée avec des fonctions symboliques compte tenu de ses activités professionnelles. Christian BRIFFEUIL, président de la Ligue du Nord avait été aussi envisagé lors de la réunion du 23 avril. Ce point devra être arrêté lors de la prochaine séance de septembre, après contact des intéressés.

1. **Rappel des fonctions de chaque membre du comité directeur**

Président Didier ANDRE – Trésorier : Hubert MOREAU – Secrétaire Patrick PLESSIS

Relations avec la FFTT et la ville de Salbris : Jean-Paul CHILON et André QUIGNON

Démarches administratives : Romain BARDIN en lien avec Bruno SIMON

Non défini : Nicole COURY

1. **Adhésion à l’association**

Comme il avait été dit lors de la précédente séance, le cadre visant à accueillir des adhérents doit être défini. Devront aussi être précisées la notion de *membre bienfaiteur* appliquée à l’association.

**31. Cotisations**

Elle est fixée à **10 €**, courant du 1er juillet au 30 juin de chaque année. Une carte d’adhérent simple, sur support papier, sera dessinée en conséquence dans l’immédiat. Didier ANDRE en fera la maquette, si nécessaire en liaison avec tous.

**32. Contrepartie aux cotisations**

La cotisation est perçue comme un encouragement à la création du projet. Elle sera toutefois accompagnée de la possibilité d’un accès à un site Internet dédié, *limité aux seuls adhérents*. Ce site sera créé dès que possible à l’initiative de Patrick PLESSIS qui cherchera des appuis dans le monde du bénévolat, parmi ses relations.

*Le site peut être défini et considéré comme un musée virtuel, en attendant un musée réel concret*.

Le webmaster sera Romain BARDIN. Chacun des membres ou adhérents de l’association s’efforcera d’y apporter sa contribution pour l’alimenter. Les collections et archives de Didier ANDRE seront un atout précieux à ce titre.

Romain BARDIN sensibilise sur la question de l’hébergement gratuit du site, échange au cours duquel est évoqué le nom de Nico ANGENON, hébergeur de la Ligue. Il évoque en outre la question du nom de domaine permettant l’accès au site (www. …), à définir ultérieurement.

Il est évoqué, pour ordre, la possibilité de visiter certaines pièces de la collection de Didier en un lieu cependant non défini lors de la réunion[[3]](#footnote-3).

1. **Trésorerie**

Un compte courant devra être ouvert pour recueillir les premières cotisations, à commencer par celles des membres fondateurs. Hubert MOREAU a toute latitude pour choisir la Banque, sachant que pour des raisons pratiques, il est envisagé la Banque Populaire à VIERZON. Cet aspect sera décidé entre lui et Didier ANDRE. A la question d’éventuels avantages offerts à l’ouverture de comptes par les associations, André QUIGNON précise que Claude MASSALOUX, fondé de pouvoir à la BP de Tours était le Président de la Ligue.

1. **Financement/Fiscalité**

La question du financement par appel à la famille pongiste, aux institutions publiques, partenaires commerciaux, etc, est mise en attente de la réponse du président ERB quant à ses contacts.

Est cependant évoquée celle de la fiscalité, notamment celle des dons qui pourraient assez rapidement intervenir lors de contacts personnels des membres de l’association. Patrick PLESSIS est chargé d’examiner ce point, en particulier du *rescrit fiscal* évoqué par Romain. Chacun doit commencer de faire connaître l’association et le projet parmi ses relations en vue de recueillir des adhésions de soutien, en s’appuyant notamment sur l’article publié dans Ping Pong Mag.

1. **Promotion du musée**

Faire connaître notre projet du plus grand nombre est une des conditions de sa réussite. A cet égard, toute tribune doit être exploitée. Nous avons déjà pu publier un article dans la revue fédérale Ping Pong Mag, rédigé par Bruno SIMON. Or, il se trouve que Bruno intervient dans l’organisation du TOP 10 européen qui aura lieu à TOURS les 14-15-16-17 octobre. Bien qu’une exposition sur le Ping soit déjà prévue, organisée par Rémi VIVET, Bruno donne son agrément pour utiliser un espace, à titre gracieux, dans lequel nous pourrons faire une première promotion du musée en exposant des pièces de la collection ANDRE. Didier en est chargé. Patrick sera présent pour l’accompagner dans ce projet.



Il est convenu de se réunir après les congés d’été, courant septembre

La réunion se termine sur une note optimiste de Didier ANDRE : Bill GATES est joueur de tennis de table[[4]](#footnote-4).



.

1. Statuts, plaquette, inventaire de la collection, contacts avec la mairie de Salbris. [↑](#footnote-ref-1)
2. Une première réponse a déjà été adressée le 27/4/21, suite à la réunion du 22 février 2021 entre MM. QUIGNON et JOUSSET, responsable des sports. [↑](#footnote-ref-2)
3. Ajout hors réunion : Idée intéressante en soi si elle est perçu comme un embryon du futur musée, sous l’angle d’une mini-exposition temporaire dans, par exemple, les locaux de la Ligue [↑](#footnote-ref-3)
4. Ce qui nous incite à recenser des personnalités, fondations éprises de notre discipline comme autrefois le tournoi des gentlemen de Coubertin. [↑](#footnote-ref-4)